



Presse Nationale

> Politique



Affaires étrangères : Marcel Amon-Tanoh passe la main à Ally Coulibaly

Une passation de charge s'est tenue hier, mardi 24 mars 2020, au ministère des Affaires étrangères à Abidjan, entre Marcel Amon-Tanoh, ministre des Affaires étrangères sortant, et Ally Coulibaly, ministre de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, nommé en qualité de ministre des Affaires étrangères par intérim. La cérémonie de passation de charge a été supervisée par le secrétaire général du gouvernement, Atté Eliane Bimanagbo. Marcel Amon-Tanoh a fait mention de plusieurs dossiers importants au nombre desquels l'organigramme, le décret portant attribution du ministère des Affaires étrangères, non sans féliciter Ally Coulibaly pour le choix porté sur sa personne pour assurer l'intérim.



Covid-19, le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly donne le bon exemple : il s'est auto confiné

Le Premier Ministre, Amadou Gon Coulibaly, Chef du gouvernement ivoirien a annoncé, hier mardi 24 mars 2020, sur sa page Facebook qu'il se mettait en quarantaine. Ce, après avoir été en contact avec un sujet déclaré positif au coronavirus. «J'ai été récemment en contact avec une personne qui vient d'être déclarée positive au Covid-19. En conséquence et conformément aux mesures de précaution en vigueur, j'ai décidé de me mettre en auto-confinement bien que ne présentant aucun symptôme», lit-on dans son post. C'est ici le lieu de saluer le sens de la responsabilité du Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly. En s'auto-confinant, il donne ainsi l'exemple de l'attitude à adopter par tout citoyen ayant été en contact avec un cas suspect ou potentiellement malade, ou confirmé de coronavirus.

> Economie



Les banques revoient leurs horaires

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. C'est dans cette pure logique que s'inscrit l'Association des professionnels de banques et d'établissements financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI) qui a dû revoir ses horaires d'ouverture. Ainsi, à compter de ce mardi 24 mars 2020, les horaires d'ouverture à la clientèle sont fixés de 8h à 14h. Le président de l'APBEF-CI, Daouda Coulibaly, a rassuré sur la continuité des activités et le traitement des opérations dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité.

> Société



Sécurité : La police lance une vaste opération contre les vendeurs ambulants

Une vaste opération d'interpellation des vendeurs ambulants a été initiée hier, mardi 24 mars 2020, par la police, informe la Direction générale de la police nationale sur sa page Facebook et ce, pour lutter contre la propagation du coronavirus (Covid-19). Selon la note de la police, « les échanges d'articles non protégés constituent une source de propagation du coronavirus ». Elle « exhorte les populations à faire leurs opérations d'achats dans les surfaces commerciales protégées ».



Lutte contre le coronavirus, Bakayoko-Ly Ramata (ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant): "Notre salut est dans le lavage des mains"

La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Bakayoko-Ly Ramata, s'engage à fond, dans le renforcement des capacités des poupons, dans les pouponnières de Yopougon et d'Adjamé, pour mettre hors d'état de nuire le coronavirus. Elle y était, le mardi 24 mars 2020, où elle a suivi la formation donnée par

le chef du service Environnement et hygiène du ministère de la Santé publique, Mambey Serge, sur l'importance du lavage des mains. La ministre s'est également rendu compte de l'application des mesures prises par le gouvernement, dans la lutte contre la pandémie. "Notre salut est dans le lavage des mains. Si le Conseil national de la sécurité a mis les élèves en vacances, c'est pour qu'ils restent à la maison et qu'ils n'aillent pas se promener dans les marchés ou ailleurs. Que nos enfants soient confinés", a lancé Bakayoko-Ly Ramata.

> Culture



Covid-19 : Le Comité Awoulaba reporte les présélections

Le Comité Awoulaba Côte d'Ivoire (CACI) informe l'opinion du report des présélections 2020 du concours Awoulaba, qui consiste à valoriser et promouvoir la beauté de la femme africaine. Cette information a été rendue publique, le mardi 24 mars 2020. « Cette suspension fait suite aux mesures prises par le gouvernement en vue de lutter contre la propagation de la maladie à Coronavirus en Côte d'Ivoire », indique le communiqué.

> Sport



Jeux olympiques de Tokyo : Rendez-vous l'année prochaine

Après une valse d'hésitation, le Japon a renoncé à organiser les Jeux olympiques en 2020. Les autorités japonaises se sont finalement résolues à les reporter d'une année, soit en 2021. Cependant, lesdits jeux continueront de s'appeler J.O 2020.

Vu sur le Net

> Economie



Accessibilité du gel hydroalcoolique : Le ministre du Commerce exige le respect des prix

Dans un communiqué rendu public, le 24 mars 2020, le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, a rappelé les prix officiels des différentes catégories de gel hydroalcoolique qui varient de 410 FCFA pour les flacons de 70 et 85 ml à 2400 FCFA pour ceux de 1 litre. « Ces prix s'appliquent dans tous les réseaux de distribution (grandes surfaces, magasins, pharmacies, stations-services, boutiques de proximité, etc., Ndlr) et prennent effet à compter du mercredi 25 mars 2020 », précise-t-il dans le communiqué. Invitant les opérateurs économiques et les populations au respect des prix maxima du gel hydroalcoolique sur toute l'étendue du territoire national, Souleymane Diarrassouba a prévenu que les contrevenants s'exposent à des sanctions prévues par la réglementation.



Air Côte d'Ivoire suspend ses vols hors des frontières ivoiriennes

Air Côte d'Ivoire restreint le rayon de ses dessertes et décide de ne plus voler au-delà des frontières ivoiriennes, indique la compagnie qui se plie aux exigences liées au Coronavirus. « Suite à la crise sanitaire mondiale du Covid-19, et à la décision de fermeture des frontières terrestres, maritimes et aériennes de la Côte d'Ivoire à l'instar d'autres pays du monde, la compagnie Air Côte d'Ivoire a suspendu ses vols régionaux pour une durée initiale de 30 jours depuis le dimanche 22 mars 2020 », souligne le communiqué de presse.

> Société



Lutte contre le Covid-19 : La ministre Anne Désirée Ouloto en visite à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports, retenu comme centre de transit sanitaire

Dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus (Covid-19), la ministre de l'Assainissement et de la Salubrité a effectué, ce lundi 23 mars, une visite à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS), sis à Marcory, en vue de vérifier l'état d'avancement des activités de propreté et d'assainissement de la cour et des chambres de ce site retenu comme centre de transit sanitaire. « Il faut faire confiance au gouvernement, qui ne lésine pas sur les moyens, dans la lutte contre cette pandémie », a rappelé Anne Désirée Ouloto, avant de lancer un appel aux populations : « Nous avons besoin de la participation de tous (...) il est impératif de respecter scrupuleusement les mesures d'hygiène, les bons gestes recommandés par le Président de la République et le gouvernement. Soyons à l'écoute des recommandations du Ministère de la Santé, pour tous ceux qui ressentiraient les premiers symptômes. Nous en appelons les uns et les autres à la responsabilité et à la discipline ». Ce sont 13 bâtiments qui seront mis à la disposition du Ministère en

charge de la Santé, pour un total de 1 568 lits disponibles, avec des chambres individuelles et doubles, mises en état et équipées de climatiseurs, meubles de rangements, draps, serviettes, papier de toilette, savonnette, etc. (Source : Ministère)



Lutte contre le Coronavirus : Le chef d'état-major général des armées met les militaires en alerte

Le général de division Lassina Doumbia, chef d'état-major général des armées, a entrepris hier une visite à l'Hôpital militaire d'Abidjan (Hma) et au Groupement des sapeurs-pompiers militaires (Gspm) à l'Indiéné, en rapport avec la pandémie du Coronavirus. « Il était important de venir sur le terrain pour me rendre compte de l'effectivité des capacités de notre armée de mettre nos hommes en alerte et de les rendre disponibles immédiatement », a-t-il indiqué. Il a tenu à rassurer les Ivoiriens qui font face à la crise sanitaire qui gagne du terrain aujourd'hui sur toute la planète. « Nous ferons en sorte de veiller à l'application des mesures de protection édictées par le Président de la République, Alassane Ouattara », a-t-il affirmé.



Coronavirus/Non-respect des mesures à Ferkessédougou : La police interrompt les festivités d'un mariage coutumier et confisque le matériel de sonorisation

Le commissariat de police de Ferkessédougou a mis fin, ce mardi 24 mars 2020, plus tôt que prévu, aux festivités d'un mariage coutumier au quartier Douanes de la ville, avant de confisquer le matériel de sonorisation. Par cette intervention, les éléments de police entendaient mettre en application les mesures contenues dans le communiqué du Conseil National de Sécurité relatif à la prévention contre le coronavirus.

Agence de Presse

> Société



48 nouveaux cas de Covid-19 confirmés en Côte d'Ivoire (Ministère)

À la date du 24 mars 2020, 48 nouveaux cas de Covid-19 ont été confirmés en Côte d'Ivoire, portant à 73 le nombre de personnes infectées dont trois guéries et zéro décès. Dans un communiqué de presse publié mardi, le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique annonce que l'état de santé de ces personnes ne suscite pas d'inquiétude. Le communiqué ajoute que des recherches sont menées par l'équipe de suivi de l'Institut National de l'Hygiène Publique (INHP) en vue de trouver tous leurs contacts. Le ministre Eugène Aka Ouélé attire également l'attention des populations sur le strict respect des mesures de prévention prises par le gouvernement.



Covid-19 : les entreprises ivoiriennes invitées à opter pour les solutions de télétravail

Le ministère ivoirien de l'Economie numérique et de la Poste invite tous les chefs d'entreprises et les chefs des administrations publiques à opter pour les solutions de télétravail, afin de décongestionner les bureaux dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, dans un communiqué publié mardi. Dans ce communiqué, le ministre de l'Économie numérique, Mamadou Sanogo, exhorte tous les décideurs du public ou du privé, à travers des notes de service, à autoriser les agents dont la présence n'est pas nécessaire à opter pour le travail collaboratif à distance à travers les moyens digitaux (télétravail). Le travail au moyen des technologies numériques contribue à la protection des salariés contre les risques de contamination et allège les conséquences économiques liées au spectre du Coronavirus, renchérit M. Mamadou Sanogo.



Covid-19 : les personnels des pouponnières se forment aux techniques du lavage des mains

Des personnels des pouponnières d'Abidjan, essentiellement des femmes, ont été formés aux techniques hygiéniques du lavage des mains, à l'initiative de la ministre de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, Bakayoko-Ly Ramata, dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie du Coronavirus. « Le lavage des mains est essentiel pour la santé, pour sauver des vies, surtout quand on travaille dans un centre pour enfants vulnérables comme une pouponnière », a expliqué Mme Bakayoko-Ly, au terme d'une séance de formation aux différentes étapes de cette règle d'hygiène.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci





Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.